

# PROCES VERBAL

## DE DEPOUILLEMENT



Morbihan

LE PARTENAIRE RH  
DES COLLECTIVITÉS  
TERRITORIALES

CDG 56

**Commission Administrative Paritaire - CDG 56 - CAP**  
**C**

**ELECTIONS PROFESSIONNELLES 2022**

**Commission Administrative Paritaire**

DU JEUDI 01 DÉCEMBRE 2022, 09:00 H AU JEUDI 08 DÉCEMBRE 2022, 17:00 H






## Dépouillement du scrutin

<b>Nombre d'électeurs inscrits</b>			6735
	<b>Sous enveloppe</b>	<b>Electronique</b>	<b>Total</b>
<b>Nombre de votants</b>	0	2084	2084
<b>Nombre de votes exprimés</b>	0	1995	1995
<b>Nombre de votes blancs</b>	0	89	89
<b>Nombre de votes nuls</b>	0	0	0
<b>Taux de participation</b>			30,94%

Observations éventuelles :

Rappel : Le bureau de vote contrôle que la somme des suffrages exprimés et des votes blancs émis par voie électronique et par correspondance correspond au nombre de votants de la liste d'émargement électronique.

## Résultats obtenus par chaque liste

Syndicat	Libellé	Nombre de voix
	CFDT	790
	CFTC	224
	CGT	629
	FO	99
	UNSA	253

## Répartition et attributions des sièges

	Total
Nombre de représentants titulaires à élire	8
Nombre de représentants suppléants à élire	8

## Calcul du quotient électoral

$$\text{Quotient électoral} = \frac{\text{Nombre de suffrages exprimés}}{\text{Nombre de sièges titulaires à pourvoir}} = \frac{1995}{8} = \boxed{249,38}$$

## Répartition des sièges au quotient

$$\frac{\text{Nombre de suffrages obtenus par liste}}{\text{Quotient électoral}} = \boxed{\text{Nombre de siège(s) obtenu(s) par liste}}$$

	Suffrages obtenus	Siège(s)
CFDT	790	3
CFTC	224	0
CGT	629	2
FO	99	0

UNSA

253

1

**Total des sièges attribués**

**6**

**6** sièges attribués au quotient

**2** sièges restent à pourvoir à la plus forte moyenne

### Répartition des sièges restant à la plus forte moyenne

$$\frac{\text{Nombre de voix}}{\text{Nombre de sièges attribués} + 1} = \boxed{\text{Moyenne de la liste}}$$

### Attribution du 1er siège supplémentaire

	Moyenne de la liste	Siège
CFDT	197,5	0
CFTC	224	1
CGT	209,67	0
FO	99	0
UNSA	126,5	0






Le 1er siège restant est attribué à la liste ayant le plus fort résultat

### Attribution du 2ème siège supplémentaire

	Moyenne de la liste	Siège
CFDT	197,5	0
CFTC	112	0
CGT	209,67	1
FO	99	0
UNSA	126,5	0

Le 2ème siège restant est attribué à la liste ayant le plus fort résultat

### Proclamation des résultats

Syndicat	Libellé	Nombre de siège(s)
	CFDT	3
	CFTC	1
	CGT	3
	FO	0
	UNSA	1
<b>Total</b>		<b>8</b>

Règle spécifique en cas d'égalité

*Lorsque pour l'attribution d'un siège des listes obtiennent la même moyenne, le siège est attribué à la liste qui a recueilli le plus grand nombre de voix. Si les listes en cause ont recueilli le même nombre de voix, le siège est attribué à celle qui a présenté le plus grand nombre de candidats au titre de l'instance. Si plusieurs de ces listes ont obtenu le même nombre de voix et ont présenté le même nombre de candidats, le siège est attribué par voie de tirage au sort.*

Candidats élus en qualité de :

8 sièges titulaires à pourvoir - 8 sièges pourvus				
Syndicat	Sièges	Tit/Sup	Prénom Nom	Fonction
	3	Titulaire	Nathalie DARY	Adjoint Administratif Territorial Principal De 2Ème Classe
		Titulaire	Anne Laure KERVELLA-LEPAGNOT	Adjoint Technique Territorial Principal De 2Ème Classe
		Titulaire	Thierry LE FALHER-LE BOURSER	Adjoint Technique Territorial Principal De 1Ère Classe
		Suppléant	Florence LE CHENE	Adjoint Administratif Territorial Principal De 2Ème Classe
		Suppléant	Florian NIVINOU	Agent De Maîtrise
		Suppléant	Julien NOBLET	Adjoint Technique Territorial Principal De 2Ème Classe
	1	Titulaire	Frank LE GOUYER	Agent De Maîtrise Principal
		Suppléant	Richard COCQ	Adjoint Administratif Territorial Principal De 1Ère Classe
	3	Titulaire	Thibault LE DEVEHAT	Adjoint Administratif Territorial Principal De 1Ère Classe
		Titulaire	Annie DAGORNE	Adjoint Technique Territorial
		Titulaire	Nelly BALVA	Adjoint Administratif Territorial Principal De 1Ère Classe
		Suppléant	Frederic FLORANT	Adjoint Territorial D'animation
		Suppléant	Kevin BOUCICAUD	Adjoint Technique Territorial Principal De 2Ème Classe
		Suppléant	Nolwenn BERNARD	Agent Spécialisé Principal De 1Ère Classe Des Écoles Maternelles
	1	Titulaire	Bruno BONTEMPS	Adjoint Technique Territorial Principal De 2Ème Classe
		Suppléant	Olivier LE BOUILLE	Adjoint Administratif Territorial Principal De 1Ère Classe

## Observations et signatures

### Observations et contestations éventuelles

La CGT souhaite faire remarquer des difficultés d'accès à la plateforme d'appels pour des agents ayant égaré leur matériel de vote, ce jour, jeudi 8 décembre 2022. (une dizaine d'agents)

L'UNSA souhaite faire remarquer une imprécision dans la notice de vote, quant à la saisie de l'adresse mail OU du téléphone. (un agent aurait essayé de saisir les deux)

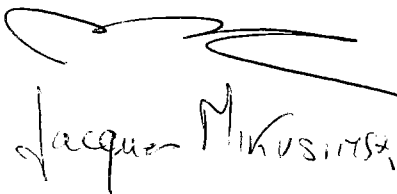
Le syndicat FO souhaite faire remarquer une confusion pour les agents entre les élections pour les instances locales et celles pour les instances placées auprès du CDG56 : certains agents attendaient le 8 décembre pour voter.

### Signatures des responsables

Le présent procès-verbal, dressé et clos en 2 exemplaires le jeudi 8 décembre 2022, a été, après lecture, signé par les membres du bureau de vote après mention de leur nom et prénom.

Vannes, jeudi 8 décembre 2022

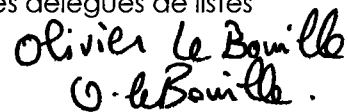
Le Président

  
Jacques Mikusinski

Le Secrétaire

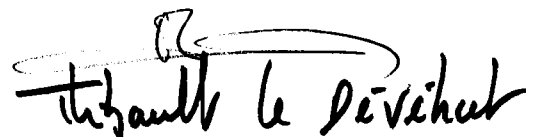
  
Valérie Girard

Les délégués de listes

  
O. le Bonille

XAVIER HOUVENAGHEL

  
Richard COCQ

  
Stéphane Le Dévichet

  
Catherine Nolinger